

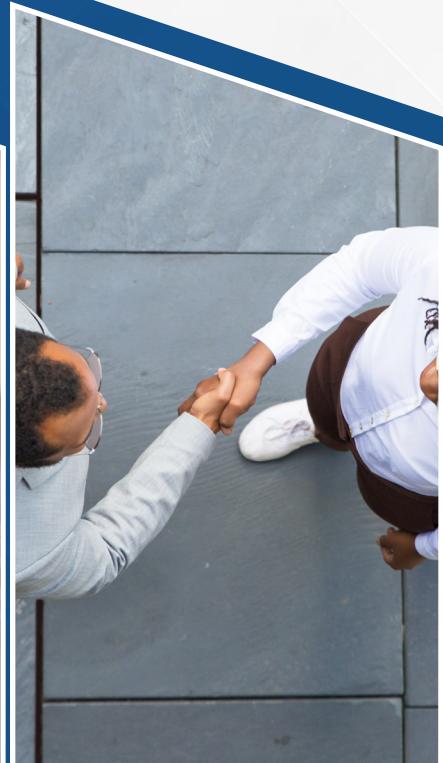
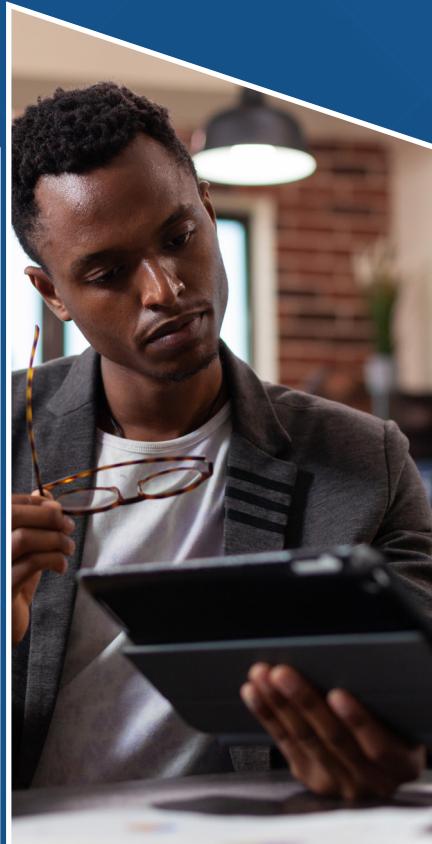
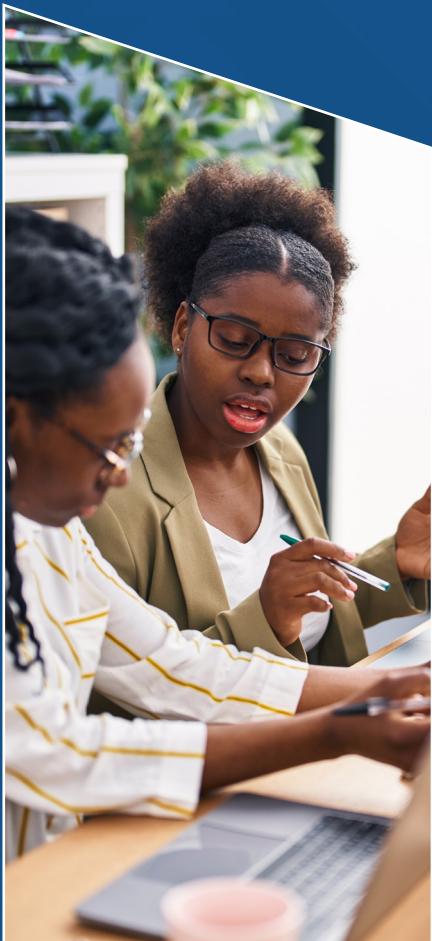


RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



FORUM TOGOLAIS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LE DEVELOPPEMENT (FTSCD)

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2022



SOMMAIRE

MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTRODUCTION

CHAPITRE I : PRESENTATION DU FTSCD

- I-1. Création
- I-2. Objectifs et but
- I-3. Actions et domaines d'interventions

CHAPITRE II : ACTIVITES ORGANISEES

- II-1. Transmission du rapport de l'atelier de plaidoyer de haut niveau sur la lutte contre la corruption et l'impunité au Togo aux institutions étatiques.
- II-2. Adoption du plan d'actions (2022-2024).
- II-3. Causerie-débat autour du score sur l'indice de perception de la corruption (IPC) 2022 du Togo.
- II-4. Présentation du rapport de l'atelier de plaidoyer de haut niveau au Secrétaire Permanent pour le suivi des Politiques de Reformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF)
- II-5. Présentation du rapport de l'atelier de plaidoyer de haut niveau à la coordination du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE)
- II-6. Présentation du rapport de la campagne de sensibilisation et de vulgarisation de la loi organique n° 2020-003 au médiateur de la république
- II-7. Organisation de l'assemblée générale ordinaire (AGO) du FTSCD
- II-8. Point de presse à l'occasion de la célébration de la journée internationale des casques bleus
- II-9. Célébration de la journée africaine de prévention et de lutte contre la corruption
- II-10. Conférence de presse pour le plaidoyer en vue de l'adoption de l'avant-projet de loi portant code d'éthique et de déontologie de l'administration et des services publics
- II-11. Organisation d'une conférence de presse dans le cadre de la mobilisation des citoyens au 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).
- II-12. Opération de sensibilisation contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères à l'occasion du mois de l'armistice en Afrique
- II-13. Célébration en différé des journées internationales de lutte contre la corruption et des droits de l'homme
- II-14. Activités de communication

CHAPITRE III : ACTIVITES AUXQUELLES LE FTSCD A PRIS PART

- III-1. Participation du FTSCD à l'atelier d'échanges avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) sur les recommandations formulées à l'endroit du Togo lors du 3^e cycle de l'EPU
- III-2. Réunion d'information UE-OSC sur les appels à proposition UE 2021 dh/osc
- III-3. Evaluation de la fragilité et la résilience de la BAD au Togo
- III-4. Le FTSCD prend part au lancement du projet « faire taire les armes » de l'Union Africaine au Togo par la CNLPAL
- III-5. Le FTSCD a pris part à l'opération de destruction de 1507 armes légères pour préserver la sécurité et la paix
- III-6. Le FTSCD répond à l'invitation de l'ambassadeur de l'UE pour des échanges sur les défis de la justice au Togo
- III-7. Participation du FTSCD à la validation nationale de la stratégie nationale de prévention et de lutte

contre la corruption et les infractions assimilées

III-8. Atelier de planification opérationnelle des activités du projet Bonne Gouvernance Financière de la GIZ

CHAPITRE IV: COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

IV-1. Présentation du rapport de l'atelier de plaidoyer de haut niveau à la commission de l'UE

IV-2. Transmission du plan d'actions du FTSCD (2022-2024) à la représentation de la BAD au Togo

IV-3. Transmission du résumé des activités du FTSCD à la représentation de la BAD au Togo

IV-4. Prise de contact avec les responsables du Programme Bonne Gouvernance et Décentralisation iv (PRODEG iv)

IV-5. Echange avec la GIZ sur le plan d'actions (2022-2024) du FTSCD dans le cadre du projet bonne gouvernance financiere (GFG)

IV-6. Rencontre avec la chargée de programmes de la délégation de l'Union Européenne auprès du Togo

IV-7. Présentation du plan d'actions (2022-2024) au PNUD

IV-8. Réunions et échanges avec la Banque Africaine de Développement (BAD)

8.a Présentation du Plan d'Actions 2022-2024 à la BAD (réunion zoom du 02 mars 2022)

8.b Consultation virtuelle de la BAD pour l'évaluation de la fragilité et la résilience du Togo pendant la période du 14 au 18 mars 2022 (réunion zoom du 18 mars 2022)

8.c Mission d'évaluation de la capacité de résilience du Togo à la fragilité, aux conflits et aux vulnérabilités de la BAD du 25 au 29 avril 2022 (réunion zoom 25 avril 2022)

8.d Echanges sur les activités du FTSCD par visioconférence avec le Bureau pays de la BAD (réunion zoom du 16 décembre 2022)

8.e Participation du FTSCD au Pré-lancement de la plateforme interactive CSE de la BAD (réunion zoom du 22/12/2022)

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APNAC : Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption

ANCE-TOGO: Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement

BAD: Banque Africaine de Développement

CESAL : Centre d'Etudes Spirituelles et d'Apostolat pour les Laïcs

CNUCC : Convention des Nations Unies contre la Corruption

CNLPAL : Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres

CNDH : Commission Nationale des Droits de l'Homme

EPU : Examen Périodique Universel

ECS : Engagement de la Société Civile

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

GFG : Good Financial Gouvernance

HAPLUCIA : Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées

JPO : Journée Porte Ouverte

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

ODDH : Organisations de Défense des Droits de l'Homme

OTR : Office Togolais des Recettes

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PAO : Plan d'Action Opérationnel

PAGE : Projet d'Appui à la Gouvernance Economique

PAGDSP : Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé

ProDeG IV : Programme Bonne Gouvernance et Décentralisation IV

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RECSA : Centre Régional sur les Armes légères dans les pays des Grands Lacs

TI : Transparency International

UA : Union Africaine

UNREC : Centre Régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique

MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



■ Mme KADJIKA Tomwsam Bénédicte

Ces dernières années, des modèles innovants de participation civique, d'auto-organisation et de mobilisation sociale sont devenus plus répandus. Au Togo et dans le monde, nous assistons à de nombreuses nouvelles formes d'activisme civique, qui sont plus participatives, informelles, locales, centrées sur les problèmes et largement mises en réseau.

Les citoyens ne veulent plus être des observateurs passifs au sein des organisations de masse, mais veulent plutôt façonner les résultats et jouer un rôle plus actif et participatif dans les processus de prise de décision.

Dans cette perspective, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) s'efforce à apporter sa modeste contribution au développement de notre chère patrie à travers diverses actions qu'elle mène aux côtés des administrations compétentes et de certains partenaires au développement.

Dans un environnement économique préoccupant et surtout avec l'ameulement de l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux Or-

ganisations de la société civile togolaise depuis la Covid 19, le FTSCD s'attelle un tant soit peu à mener des activités en lien avec les programmes et projets de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Avec une société civile que le FTSCD souhaite dynamique, des millions de personnes vulnérables peuvent avoir une voix et jouer un rôle central pour le progrès des droits politiques, sociaux, économiques et constitutionnels.

Fidèle à ses engagements, notre organisation ne ménagera aucun effort en vue de fournir à nos concitoyens des connaissances essentielles à la participation de la vie publique, telles que les obligations et les droits des citoyens concernant les différents types de questions et d'agendas politiques ainsi que les moyens par lesquels les citoyens peuvent collaborer pour résoudre les problèmes de société.

Reconnaissant en toute humilité que beaucoup de défis restent à relever, nous marquons notre disponibilité à toute initiative et collaboration devant apporter un plus dans la vie des communautés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "KADJIKA TOMWSAM BENEDICTE".

INTRODUCTION

A l'instar des autres organisations de la société civile togolaise actives, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a mené des activités au cours de l'année 2022. Ces activités vont de la tenue des conférences de presse, à la célébration des journées qui prennent en compte des thématiques précises, à l'organisation et à la participation aux ateliers et séminaires de formation, ainsi qu'aux émissions et débats radiophoniques et réunions des membres du réseau dont voici le condensé.

Le FTSCD a également au cours de l'exercice, rencontré des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le cadre de la collaboration.



CHAPITRE I : PRESENTATION DU FTSCD

1- CRÉATION

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) est un réseau d'Associations et d'ONG créé le 26 avril 2003 à Lomé. Il a son siège national au quartier Agoè-Logopé, en face du Centre d'accueil des réfugiés à Lomé. Le Forum dispose d'une antenne régionale à Kara, au quartier Cofac et des points focaux dans les autres préfectures sur le territoire national. Il est enregistré sous le N°1717/MIS, Récépissé N°0942/DATD-SG-DAPOC-DOCA.

2- OBJECTIFS ET BUT

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a pour but de contribuer au développement social, économique et culturel du Togo.

Il a pour objectifs d'œuvrer pour le bien-être des populations à travers le respect des valeurs citoyennes et républicaines, la promotion des droits de l'homme, de la démocratie, la culture de la paix, la bonne gouvernance, la transparence des processus électoraux, la décentralisation et la préservation de l'environnement.

3- ACTIONS ET DOMAINES D'INTERVENTIONS

Le FTSCD mène des activités de sensibilisation, de formation et des plaidoyers à travers l'organisation d'ateliers, de colloques, des séminaires, des tables rondes, des conférences de presse et débats.

Le Forum intervient dans l'enracinement de la culture de la paix, la bonne conduite des processus électoraux, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la promotion des Droits de l'Homme, la décentralisation et la préservation de l'environnement.



CHAPITRE II : ACTIVITES ORGANISEES

II-1- TRANSMISSION DU RAPPORT DE L'ATELIER DE PLAIDOYER DE HAUT NIVEAU SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET L'IMPUNITÉ AU TOGO AUX INSTITUTIONS ÉTATIQUES

Le 19 novembre 2021, le FTSCD a organisé un atelier pour le plaidoyer de haut niveau en vue de susciter auprès des autorités et pouvoirs publics, plus d'engagement et d'actions dans la lutte contre la corruption et l'impunité au Togo. Face à la question récurrente de l'impunité et de la lutte contre la corruption pour lesquelles plusieurs personnes pensent que le gouvernement pouvait mieux faire, le FTSCD, en tant qu'organisation citoyenne, a procédé à une relecture des textes et de certaines dispositions.

Cet exercice a permis de relever quelques insuffisances, manquements et faiblesses. Dans le souci de trouver des réponses aux préoccupations soulevées, des recommandations ont été formulées et transmises aux autorités afin qu'elles prennent le problème à bras le corps pour lutter efficacement contre ces fléaux.

De l'analyse du Consultant du FTSCD M. TAKPA Koolaba et des participants, onze (11) sujets et points pertinents ont été retenus :

1-Les dossiers sur les cas de corruption transmis par la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) au Procureur de la République sont restés sans suite jusqu'à ce jour ;

2-Le non-respect et la non application de la loi n°2016-006 du 30 mars 2016 portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publique par certaines administrations publiques ;

3-L'insuffisance de compétences en matière d'investigation, d'enquêtes et de répression qu'il faille combler à la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et des Infractions Assimilées (HAPLUCIA) ;

4-La non adoption de l'avant-projet de loi-cadre sur la prévention et la lutte contre la corruption transmis au gouvernement en 2019. Cette situation handicape l'efficacité de la lutte contre la corruption ;

5- La non adoption de l'avant-projet de loi portant code d'éthique et de déontologie de l'administration et des services publics transmis au gouvernement en décembre 2019. L'absence de ce code ne permet pas de prévenir avec sévérité la corruption dans l'administration publique ;

6- L'internalisation des dispositions des différents instruments internationaux, dont la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) par l'adoption d'une loi spécifique organisant le mécanisme de protection des lanceurs d'alerte et des témoins ;

7- Le non-respect et la non application du décret n°2011-178/PR fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels et du décret n°2012-006/PR du 7 mars 2012 portant organisation des départements ministériels, qui ont prévu la création des inspections techniques de services dans tous les ministères. Ces inspections ne sont pas créées jusqu'à ce jour dans certains ministères ;

8- Les prérogatives de l'Assemblée nationale conformément à l'article 128 de la Constitution et le renforcement des activités de la section Togolaise du Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption (APNAC) ;

9- La faible capacité de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports d'audits de la Cour des comptes ;

10- L'absence d'une Brigade Economique et Financière qui ralentit considérablement, les activités de répression de la HAPLUCIA ;

11- La non adoption de la loi créant au Togo, l'Agence Judiciaire de l'Etat. Cette situation est un handicap important dans le recouvrement des avoirs du crime.

De la période du 5 janvier au 15 mars 2022, le rapport de l'atelier a été transmis à cinquante (50) destinataires dont : les plus hautes autorités, les départements ministériels, les institutions de la République, certaines administrations publiques, les Organisations de la Société Civile et les Médias.

Ce travail a été appuyé par des actions de plaidoyer et de lobbying auprès des pouvoirs publics, structures étatiques, personnalités et Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

II-2- ADOPTION DU PLAN D'ACTIONS (2022-2024)

Après plusieurs années d'activités dans ses domaines d'intervention qui font l'objet de ce reporting, le FTSCD s'est lancé depuis novembre 2021, dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Actions pour 3 ans (2022-2024). Cette démarche vise à fixer sa vision et ses orientations stratégiques conformément à ses objectifs et de définir un cadre opérationnel de mise en œuvre des actions durant les trois prochaines années.

Ce Plan d'Actions (PA) adopté le 28 janvier 2022 a permis au FTSCD de disposer d'un cadre d'orientation articulé avec la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui accorde une importance particulière à la lutte contre la pauvreté, la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.

Outre l'introduction qui décrit le contexte, la méthodologie et la présentation du document, le plan d'actions est structuré en 4 axes :

Axe 1 : Vie Associative- Renforcement de la gouvernance et du fonctionnement du FTSCD

Axe 2 : Communication- Développement institutionnel- Coopération

Axe 3 : Promotion de la démocratie et consolidation de la paix

Axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption

II-3- CAUSERIE-DEBAT AUTOUR DU SCORE SUR L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION (IPC) 2022 DU TOGO

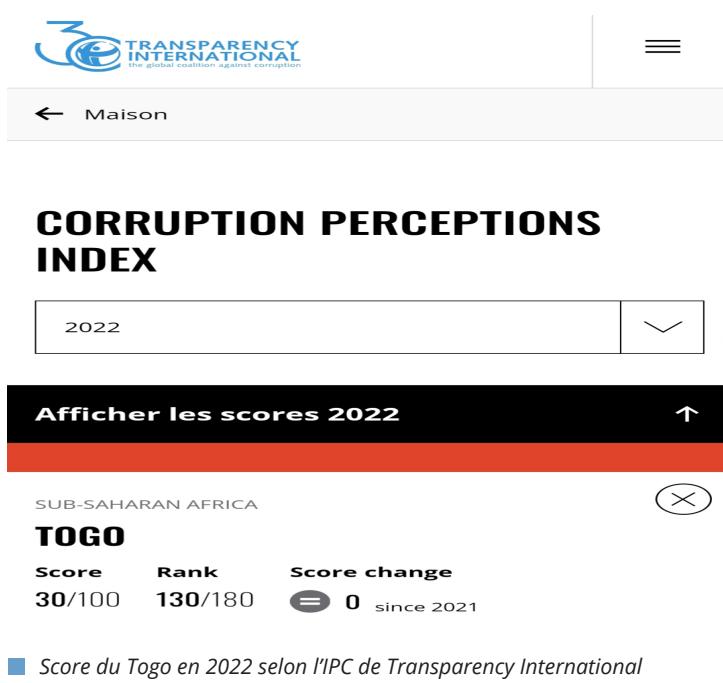
L'ONG Transparency International (TI) a rendu public, le mardi 25 janvier 2022, son classement annuel évaluant l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) dans 180 pays du monde. Pour le compte de l'année 2021, le Togo a connu un progrès après deux années de stagnation (2019 et 2020). Le pays gagne six places et se classe 128e sur les 180 pays avec un score de 30/100.

En 2020, le pays était classé au 134^è rang avec un score de 29/100, constant depuis 2019.

La tendance est pratiquement la même au niveau mondial, où la moyenne est restée inchangée (43/100) pour la dixième année consécutive, traduisant des « niveaux de corruption au point mort », selon une ONG allemande. A la tête du classement se trouvent les pays comme le Danemark, la Finlande et la Nouvelle-Zélande, qui se partagent tous les trois, la première place avec un score de 88.

Le score du Togo a fait l'objet d'une causerie-débat le 4 février 2022 au siège du FTSCD entre les membres. Après avoir situé les causes et les conséquences du rang occupé par le Togo, il a été recommandé de plaider auprès des structures en charge de la lutte contre la corruption, afin qu'elles travaillent davantage sur les critères de notation en vue d'améliorer le score du Togo lors des prochains classements. Pour amener notre pays à occuper un rang plus élogieux, la contribution de tous les acteurs s'avère indispensable.

Pour leur part, les membres du FTSCD vont persévérer dans leurs activités de promotion de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, les actions de communication vont être intensifiées à l'intérieur du pays pour mieux sensibiliser les populations sur le fléau de la corruption.



II-4- PRESENTATION DU RAPPORT DE L'ATELIER DE PLAIDOYER DE HAUT NIVEAU AU SECRETAIRE PERMANENT POUR LE SUIVI DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)

Dans sa démarche de plaider auprès des plus hautes autorités, des décideurs et des pouvoirs publics autour des onze (11) points ayant fait l'objet de recommandations lors de l'atelier de plaidoyer de haut niveau, les responsables du FTSCD ont rencontré le Secrétaire Permanent en charge des réformes des politiques publiques et des programmes financiers M. Kpobié Tchasso AKAYA le 6 mai 2022.

La rencontre a eu pour objectif de solliciter l'appui du Secrétaire Permanent dans la campagne de plaidoyer et de lobbying que le Forum menait à l'endroit des personnalités afin de mettre en œuvre ou en application les recommandations de l'atelier de plaidoyer de haut niveau contre l'impunité et la corruption au Togo.

II-5- PRESENTATION DU RAPPORT DE L'ATELIER DE PLAIDOYER DE HAUT NIVEAU A LA COORDINATION DU PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE (PAGE)

Le rapport des recommandations de l'atelier de plaidoyer de haut niveau a été également, présenté le 24 mai 2022 à la Coordination du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE). Après avoir passé en revue les onze (11) points ayant fait l'objet des recommandations de l'atelier, les représentants du FTSCD ont sollicité l'appui et l'assistance du PAGE pour la prise en compte des recommandations dans le cadre des activités de leur programme. Il s'agit de faire passer le message afin d'attirer l'attention des autorités sur les sujets évoqués.

II-6- PRESENTATION DU RAPPORT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DE LA LOI ORGANIQUE N°2020-003 AU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Dans le cadre de ses activités de promotion de la bonne gouvernance, le FTSCD a mené une campagne de sensibilisation, d'information et de vulgarisation de la loi organique n°2020-003 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, hauts fonctionnaires et autres agents publics. Le condensé des actions ayant meublées cette campagne a été présenté au Médiateur de la République le 26 avril 2022. Parmi celles-ci, on peut citer :

- *L'atelier de sensibilisation sur la loi organique 2020-003 à l'endroit des professionnels des médias, des représentants des organisations de la société civile et de l'administration publique au Centre Agora Senghor de Lomé tenu le 10 juillet 2020 ;*
- *Les émissions sur : Radio Lomé, radio Zéphyr, radio Carré jeune, radio communautaire Dapaong portant sur le contenu de la loi organique 2020-003,*
- *La diffusion de communiqués sur la loi organique 2020-003 sur : Radio Lomé, Radio Zéphyr, Radio Carré jeune, Radio Pyramide, Radio Taxi Fm, Radio Tchaoudjo, Radio Kara, Radio Paix d'Atakpamé, Radio Communautaire Dapaong, Radio Planète de Kpalimé ;*
- *La confection et la diffusion du spot audio véhiculant un message sur le contenu de la loi organique 2020-003 sur Radio Zéphyr, Radio Carré jeune, Radio Pyramide, Radio-Taxi*

- FM, Radio Tchaoudjo, Radio Kara, Radio Communautaire Dapaong ;*
- *Des encarts de presse sur la loi organique 2020-003 dans les journaux (Liberté, Wara le Vainqueur, la Dépêche, l'Indépendant Express, Chronique de la Semaine, l'Humanité, Echos du Pays) ;*
 - *La transmission de 350 exemplaires de la loi organique 2020-003 à titre symbolique et d'information aux membres du gouvernement, aux groupes parlementaires, aux partis politiques, ambassades et partenaires au développement ;*
 - *La transmission de 950 exemplaires de la loi organique 2020-003 aux préfets, maires des communes, responsables des administrations publiques et privées, OSC, médias ;*
 - *La confection et le dispatching de 5000 prospectus véhiculant le contenu de la loi organique 2020-003 aux citoyens ;*
 - *L'organisation à Kara le 9 décembre 2020, d'un atelier d'information et de sensibilisation sur la loi organique 2020-003. La rencontre a été suivie d'une remise d'exemplaires de ladite loi aux participants.*

Pour ce travail effectué, le FTSCD a reçu les encouragements du Médiateur de la République qui a promis travailler avec toutes les bonnes volontés pouvant contribuer à la réussite de sa mission, concernant la déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, hauts fonctionnaires et autres agents publics dont le processus est imminent.

II-7- ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DU FTSCD

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du FTSCD qui s'est tenue le 7 mai 2022 a permis de renouveler les instances en vue de redynamiser l'organisation. Cette Assemblée a pour objectif de mettre en œuvre les divers programmes inscrits dans son plan d'actions (PA 2022-2024). Les responsables d'associations et ONGs membres du Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) ont pris part à cette rencontre dont les temps forts ont été marqués par :

- Mot de bienvenue du représentant du président du Conseil d'Administration ;
- Présentation des rapports d'activités ;
- Présentation des rapports financiers ;
- Relecture des statuts et règlements intérieurs ;
- Election des membres du Conseil d'Administration ;
- Divers.

i) Mot de bienvenue du représentant du Conseil d'Administration

Monsieur BIAM M. Mawoe Trésorier Général Adjoint a au nom du Conseil d'administration présenté la bienvenue à tous les membres du Forum. Il s'est réjoui de l'organisation de cette Assemblée Générale Ordinaire (AGO) qui permettra de faire le point des activités du Forum et lui donner de nouvelles orientations en vue de relever les nombreux défis auxquels il est confronté. Il a profité de l'occasion pour adresser ses félicitations aux membres pour le travail abattu depuis la création du Forum jusqu'à ce jour malgré les contraintes liées à la vie des associations. Dans ses propos, il est ressorti que le Forum par son dynamisme et son travail acharné, a su s'imposer au sein des organisations actives de la société civile togolaise. Avant de clore ses propos, il a convié les membres à plus d'efforts et de persévérance dans les activités du Réseau.

ii) Présentation des rapports d'activités

Les rapports d'activités présentés par le Directeur Exécutif M. PLE Kerim ont concerné les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020. Après avoir rappelé aux participants, l'objectif et les différents domaines d'intervention du FTSCD, il a décliné durant les quatre (4) exercices, les activités qui ont été menées sur le plan national. Parmi celles-ci, des ateliers, séminaires, conférences de presse, journées de réflexion, observations électorale, émissions radios, etc Ces différentes activités se regroupent au tour des thématiques en lien avec : la promotion de la démocratie, la consolidation de la paix et la promotion de la bonne gouvernance. Pour finir, M. PLE a fait remarquer que l'insuffisance des ressources et la crise sanitaire de la Covid 19 ont handicapé la mise en œuvre de certains projets de l'organisation.

iii) Présentation des rapports financiers

Les rapports financiers des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 ont été présentés par Mme KADJIK A T. Bénédicte, trésorière générale du Conseil d'Administration (CA) du FTSCD. Ces rapports ont ressortis les bilans actifs et passifs des différents exercices. Il ressort de ces rapports, la faiblesse de la mobilisation des ressources financières des dépenses de fonctionnement et la mise en œuvre de certains projets.

La Trésorière Générale a déploré la non cotisation des membres et le manque d'appuis financiers auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Après la présentation des différents rapports, il y a eu des débats et des échanges qui ont permis aux participants d'avoir plus d'éclaircissements sur certains points. Des suggestions ont été faites dans le sens d'améliorer la gestion et remobiliser les énergies et les ressources. A la suite de ces débats, les membres du conseil d'administration sortants ont démissionné, après avoir mis en place un présidium pour superviser la relecture des statuts et les règlements intérieurs ainsi que les élections des nouveaux membres du CA. Le présidium est composé de M. ALADJOU Tamou Agouta et M. PLE Batalbana aux postes de Président et de Rapporteur.

iv) Relecture des statuts et règlement intérieur

La relecture des statuts et du règlement intérieur a été faite, article par article et les amendements portés sur certaines dispositions des deux textes ont été faits d'une manière consensuelle. Les statuts et règlement intérieur amendés seront apprêtés pour être transmis au ministère en charge de l'Administration territoriale pour information conformément à la réglementation.

v) Election des membres du Conseil d'Administration

Sept postes (7) étaient à pourvoir au sein du Conseil d'Administration. Les participants ont suscité et proposé la candidature de certains membres aux différents postes.

Les résultats des élections sont les suivants :

- **Président du Conseil d'Administration : Mme KADJIK A T. Bénédicte** seule candidate proposée élue à 100% voies
- **Vice-Président : M. BEKETI Akizou**, seul candidat au poste, élu à 100% des voies
- **Secrétaire Général : M. BITHO K. Alexandre**, seul candidat au poste, élu à 99% des voies
- **Secrétaire Générale Adjoint : Mme PILAO Kossiwa**, seule candidate proposée élue à 98% des voies
- **Trésorier Général : M. BIAM Messan Mawoe**, seul candidat proposé, élu à 100% des voies
- **Trésorier Général Adjoint : M. KATCHO Matanoyo**, candidat au poste a été élu au poste à 100% des voies

- Chargé du Genre : M. KEZIE H. Bidenam, candidat proposé au poste a été élu à 99% des voies.

A la suite des élections, le bureau ayant conduit les travaux de l'AG s'est retiré, après avoir remercié les participants pour leur contribution à la réussite de ces assises et installé les nouveaux membres du C.A élus.

Prenant la parole, la Présidente du Conseil d'administration élue a remercié les participants pour la confiance placée en elle et à l'ensemble du nouveau bureau. Elle a également remercié le bureau sortant et le Directeur Exécutif pour le travail abattu et lancé un appel à tous les membres pour plus d'efforts dans la redynamisation du réseau.

vi) Divers

Les points suivants ont fait l'objet de discussion :

- Information sur la délocalisation du siège vers le quartier Agoè-Logopé (face Centre des réfugiés) ;
- Présentation aux membres de M. TAKPA Koolaba en qualité de Consultant bénévole pour accompagner le FTSCD dans l'élaboration des projets ;
- Information sur les activités en attente au niveau de la Direction exécutive.

Démarrée à 9h30 par une minute de silence en mémoire des collègues disparus, l'Assemblée générale a pris fin à 13h15 sur une note de satisfaction générale.



■ Responsables élus du FTSCD à la suite des élections lors de l'Assemblée Générale du 7 mai 2022

II-8- POINT DE PRESSE A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des casques bleus, le FTSCD a organisé un point de presse à son siège le **29 mai 2022 pour rappeler que le 29 mai a été proclamé Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies**. Elle vise à honorer la mémoire des Casques bleus des Nations Unies qui ont perdu la vie au service de la cause de la paix et à rendre hommage à tous ceux, hommes et femmes, qui ont servi et continuent de servir dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur courage.

Au cours de ce point de presse, le chargé de la communication du FTSCD M. MENSAH K. Mawouna, a, dans un exposé liminaire, fait comprendre que c'est en 2002 que l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de célébrer la Journée des Casques bleus et la célébration de cette année porte sur le thème : **« Population. Paix. Progrès. L'importance des partenariats »**. Les partenariats que les Casques bleus nouent avec les Etats membres, la société civile, les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies et d'autres parties sont essentiels pour apporter des améliorations tangibles à la vie des citoyens.

Dans le cadre de cette célébration, le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres a anticipé sur la date de célébration, en déposant le 26 mai 2022, une gerbe au Mémorial des Casques bleus au siège de l'ONU, en hommage aux plus de 4.200 soldats de la paix qui ont sacrifié leur vie au cours des sept dernières décennies. Il a également honoré les 117 Casques bleus décédés en 2021, ressortissants de 42 pays parmi lesquels, huit (8) Casques bleus togolais honorés à titre posthume.

C'était donc l'occasion pour Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) d'honorer comme à l'accoutumée, la mémoire des hommes et femmes tombés sur les théâtres d'opération de maintien de paix.

Le Forum a, à cet effet, émis des suggestions concernant les compatriotes tombés au cours des opérations de maintien de paix. Il s'agit notamment :

- i)- d'honorer toujours la mémoire des illustres disparus en attribuant leurs noms en mémoire de leur sacrifice, à certains sites (terrains de jeu, écoles, place publique, ronds-points, etc...);
- ii)- de la prise en charge des familles éplorées selon un suivi régulier par la hiérarchie militaire tant sur le plan administratif que sur le plan psychologique.

Dans le cadre de ses activités relatives au maintien de la paix, le FTSCD a condamné une fois encore l'attaque terroriste qui a couté la vie à 8 vaillants soldats togolais le 11 mai 2022 dernier à Kankpakpani.



■ Les responsables du FTSCD face aux journalistes



II-9-CELEBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le 11 juillet 2022, a été célébrée la 6e édition de la journée africaine de prévention et de lutte contre la corruption. Au Togo, c'est en différé que le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FSTCD) a marqué l'événement. Les responsables du Forum étaient face aux journalistes au cours d'un point de presse organisé à son siège à Agoé Logopé à Lomé, le 12 juillet 2022.

Cette occasion a permis au FTSCD d'interpeller le gouvernement togolais sur deux sujets :
•D'une part, l'exigence de « différents rapports d'audit et de contrôle effectués auprès des administrations et acteurs engagés dans la riposte de la pandémie de la Covid-19 » ;
•Et d'autre part « l'accélération du processus de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents de l'Etat mis en place à travers la loi organique 2020-003 ».

Face à la presse, le directeur exécutif M. PLE Kérim, s'est référé à l'étude sur la perception du coût de la corruption menée par la HAPLUCIA pour démontrer que la corruption au Togo reste un problème récurrent et préoccupant, tout en portant son intérêt sur le thème : « Stratégies et mécanismes pour une gestion transparente des fonds destinés à la COVID-19 ».

Par rapport au phénomène de la corruption, M. PLE Kerim a interpellé les autorités du pays pour des actions plus fortes, afin de dissuader les éventuels corrompus et corrupteurs. Comme actions fortes, le directeur exécutif du FSTCD a suggéré, l'interpellation des personnes mises en causes dans certains dossiers, pour dissuader celles qui peuvent être tentées de s'adonner à de telles pratiques.

II-10- CONFERENCE DE PRESSE POUR LE PLAIDOYER EN VUE DE L'ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DE LOI PORTANT CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES PUBLICS

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a organisé une conférence de presse, le mercredi 7 septembre 2022 à son siège sis à Agoè-Logopé, pour plaider auprès des décideurs, l'adoption du projet de loi 2022 sur le code d'éthique et de déontologie de l'administration et des services publics. La rencontre a permis aux responsables du FTSCD de solliciter de la part du gouvernement, la mise en œuvre du processus d'adoption de cet avant-projet de loi de 2019 qui fixe les règles d'éthique et de déontologie de l'administration et des services publics conformément à la loi 2013 portant statut général de la fonction publique togolaise.

Les conférenciers ont aussi partagé avec les journalistes, le contenu de l'avant-projet de ce code subdivisé en cinq parties :

- *L'objet et champ d'application ;*
- *Les dispositions relatives aux règles d'éthique ;*
- *Les règles de déontologie ;*
- *Les obligations de l'administration et des services publics à l'égard des usagers ;*
- *Les dispositions diverses et finales.*

Selon la présidente du FTSCD, Mme KADJIK A. T. Bénédicte, son organisation insiste sur l'adoption de cette loi parce qu'elle prône, entre autres, les « règles de régulation comportementale mettant l'accent sur les valeurs telles que la responsabilité, l'obligation de rendre compte, le loyalisme envers les institutions de la République, la transparence, la probité, l'impartialité, la fiabilité et la disponibilité ». Elle a fait savoir que le FTSCD avait déjà initié un plaidoyer en ce sens en novembre 2021 pour « susciter l'engagement au niveau des dirigeants pour l'adoption de cette loi afin de lutter efficacement contre la corruption au Togo ». Mme KADJIK A. T. Bénédicte a également déclaré que les dispositions contenues dans cette loi permettront de revenir à « l'administration exemplaire d'autrefois à cause des valeurs qu'elle défendait et respectait ». Suite à la crise sociopolitique et économique qu'a connue le Togo, a-t-elle poursuivi, l'appareil administratif de l'Etat a été affaibli laissant place au laxisme et à des comportements de tout genre.



■ Les responsables du FTSCD lors de la conférence de presse

II-11- ORGANISATION D'UNE CONFERENCE DE PRESSE DANS LE CADRE DE LA MOBILISATION DES CITOYENS AU 5E RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH)

Dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), le FTSCD a organisé une conférence de presse le 25/11/2022 afin de susciter l'adhésion des populations à cette opération. Au cours de sa sortie médiatique à son siège, les responsables du FTSCD ont appelé les citoyens à la mobilisation car les résultats de ce recensement général constitueront une base de données actualisées et désagrégées sur la population, sa répartition selon le sexe, le milieu de résidence et les subdivisions administratives. Durant cette opération de trois semaines, au total, près de 14.500 agents recenseurs, se sont déployés sur le territoire dans chacune des communes du pays, pour ce dénombrement. Il était question de mettre à jour les chiffres démographiques et socio-économiques, 12 ans après le dernier recensement général. Cette opération vient au moment où le pays veut constituer une nouvelle base de données, dans le sillage de sa feuille de route Togo 2020-2025. Ainsi, en marge du recensement, plusieurs autres activités parallèles ont été menées, comme la cartographie censitaire (qui a permis de géo localiser 74.000 infrastructures socio-collectives de base) et les rencontres d'information et de sensibilisation des différents acteurs (députés, élus locaux, secteur privé, chefferie traditionnelle, entre autres).

Dans son exposé liminaire, le Directeur Exécutif du FTSCD M. PLE Kerim a fait savoir que « la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement économiques et socioculturels peuvent se fonder sur des informations fiables à partir de ce recensement pour une meilleure adéquation avec l'état réel de la population et de l'habitat au Togo ».

II-12- OPERATION DE SENSIBILISATION CONTRE LA PROLIFERATION ET LE TRAFIC ILLICITE DES ARMES LEGERES A L'OCCASION DU MOIS DE L'ARMISTICE EN AFRIQUE

L'un des domaines d'intervention du FTSCD étant la culture et la consolidation de la paix, l'organisation a saisi l'occasion de la célébration du mois de l'amnistie pour sensibiliser la population à la lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères. La sensibilisation du FTSCD a eu lieu le 8 septembre 2022 à travers des communiqués de presse et une série d'émission radios sur le sujet. S'appropriant le message de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération, la Circulation et le Trafic illicites des Armes Légères et de petit calibre (CNLPAL), le FTSCD a rappelé à l'endroit de la population la genèse du Mois de l'Armistice en Afrique.

En effet, ce mois a été institué en 2017 par l'Union Africaine (UA) pour promouvoir la collecte volontaire des armes illicites tout en assurant aux populations civiles qui y participent, une amnistie contre toute poursuite. Tout ceci, afin de concourir résolument à la réalisation de l'initiative de l'Union Africaine de faire taire les armes en Afrique.

D'une manière exceptionnelle, le Mois de l'Armistice sur le plan continental a été lancé cette année à Lomé le 5 septembre 2022 en dehors d'Addis-Abeba, le siège de l'Union Africaine avec le soutien de la Commission de l'UA et le Système des Nations Unies. L'édition nationale de l'opération a été lancée le 7 septembre par la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération, la Circulation et le Trafic illicite des Armes légères et de Petit Calibre (CNLPAL) chargée de la mise en œuvre du projet au Togo.

Lancé le 5 septembre dernier à Lomé, par l'Union Africaine, le projet du mois de l'amnistie dont le Togo est bénéficiaire à travers la CNLPAL, s'est déroulé en ces phases suivantes : la campagne médiatique, le renforcement des capacités des acteurs impliqués à Sokodé, Kara et Dapaong.



■ Participants au lancement du Mois de l'Armistice à Lomé

II-13- CELEBRATION EN DIFFERE DES JOURNEES INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Forum Togolais de la Société civile pour le Développement (FTSCD) a initié, le jeudi 29 décembre 2022 à Lomé, une conférence de presse sur « la lutte contre la corruption pour protéger les droits humains ». Cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration en différée de la journée internationale de lutte contre la corruption et celle des Droits de l'Homme observées les 9 et 10 décembre de chaque année. Cette conférence a été animée par le directeur exécutif du FSCTD, PLE Kérim et le chargé de communication, John MENSAH qui ont démontré le lien de causalité entre la corruption et les droits de l'homme. Ils ont défini la corruption comme un acte malveillant visant à obtenir un avantage indu contre un autre avantage d'une manière illicite. Selon l'ONG Transparency International, la corruption se résume en « un abus de pouvoir à des fins privées ». La corruption est ainsi devenue un frein au développement.

Les droits de l'homme sont des normes qui reconnaissent et protègent la dignité de tous les êtres humains. « Ils régissent la façon dont nous vivons en société et les uns avec les autres, ainsi que la relation qui lie les individus aux gouvernements et les obligations des gouvernements envers eux ».

Parlant du lien de causalité entre la lutte contre la corruption et les Droits de l'homme, M. PLE Kerim a expliqué que la corruption peut entraîner et/ou causer des atteintes aux droits de l'homme. La manière dont la corruption peut potentiellement nuire aux droits de l'homme a été exposée dans un certain nombre de domaines tels que l'indépendance de la justice, la liberté d'expression des journalistes et lanceurs d'alerte, la liberté de réunion, les conditions de détention, les droits sociaux, la discrimination dans la jouissance des droits fondamentaux et la traite des êtres humains.

M. PLE a précisé que ce lien de causalité a été mis en lumière par des organes de droits de l'homme du Conseil de l'Europe, notamment par la Cour européenne des droits de

l'homme. Il a souligné l'importance de combattre la corruption en faisant valoir l'état de droit. « Le mouvement anti-corruption mène depuis longtemps la lutte contre la corruption à travers une implication de la justice afin d'atteindre une meilleure participation et une meilleure représentation des citoyens au sein de la société démocratique », a-t-il conclu.

Le FTSCD encourage tous les acteurs à la mobilisation dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) en passant par le point 16 des Objectifs de Développement Durable (ODD 16) et la feuille de route gouvernementale 2025, afin que le Togo s'engage davantage dans la lutte contre la corruption en vue de consolider la protection des Droits de l'Homme dans le pays.



■ Echanges avec les journalistes

II-14- ACTIVITES DE COMMUNICATION

Elles ont été marquées par l'organisation d'émissions sur différentes radios, notamment sur radio Zéphyr, le 30 mai 2022 dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des Casques bleus, Radio Carré Jeune le 13 septembre 2022 dans le cadre du projet « Faire taire les armes » de l'Union Africaine piloté par le CNLPAL, Radio Carré Jeune le 8 novembre 2022 dans le cadre du plaidoyer pour l'adoption de l'avant-projet de loi portant code d'éthique et de déontologie de l'administration et des services publics.



■ Un responsable du FTSCD au cours d'une émission radio



CHAPITRE III : ACTIVITES AUXQUELLES LE FTSCD A PRIS PART

III-1- PARTICIPATION DU FTSCD A L'ATELIER D'ECHANGES AVEC LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) SUR LES RECOMMANDATIONS FORMULEES A L'ENDROIT DU TOGO LORS DU 3E CYCLE DE L'EPU

Après le grand oral à Genève devant le Conseil des droits de l'homme au titre du 3e cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Togo en janvier dernier, l'échéance de l'acceptation ou non des 224 recommandations formulées par les Etats examinateurs arrive à grand pas. Dans cette perspective, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) soucieuse d'une large acceptation par le gouvernement desdites recommandations, a organisé les 3 et 4 mars 2022 à son siège à Lomé, deux rencontres d'échanges avec les Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH) et les points focaux gouvernementaux. Ces rencontres ont été présidées par la Vice-présidente de la CNDH, Mme ATITSO Afi.

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement a participé à cet atelier sur invitation de la CNDH le 3 mars 2022. L'objectif visé par la CNDH à travers ces rencontres est de rassembler tous les points focaux pour une prise de contact dans le cadre de la collaboration CNDH/ODDH, et représentants des départements ministériels et institutions de la République, d'une part, et d'échanger sur les recommandations formulées lors de l'Examen Périodique Universel (EPU), d'autre part. Ainsi, les participants ont pris connaissance du contenu exact de chaque recommandation à travers des échanges et une harmonisation de leurs points de vue au cours de ces occasions. Ils ont passé au peigne fin, chacune d'entre elles, afin d'amener chaque acteur à se l'approprier.

Par ailleurs, les avis des uns et des autres ont été recueilli, avec pour finalité une meilleure coordination des différentes actions pour un plaidoyer auprès du gouvernement. Pour la CNDH, l'objectif ultime est de jouer sa partition dans le processus de prise de décision au niveau du gouvernement pour une acceptation large des recommandations de l'EPU.

III-2- REUNION D'INFORMATION UE-OSC SUR LES APPELS A PROPOSITION UE 2021 DH/OSC

A l'invitation de la Délégation de l'Union Européenne, le FTSCD a pris part à la réunion d'information organisée le 31 mars 2022 au Relais de la Caisse de Lomé. Cette rencontre avait pour but d'informer les Organisations de la Société Civile sur l'Appel à propositions restreintes Europe Aid/173585/DD/ACT. Cet appel à propositions contribue à renforcer le rôle de la société civile dans la protection des droits fondamentaux, en particulier les droits civils et politiques, ainsi que l'égalité des genres dans le cadre des programmes thématiques pour les organisations de la société civile et les droits de l'Homme.

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

- Objectif spécifique 1: Protection et promotion de la liberté d'expression, y compris de la presse ;
- Objectif spécifique 2: Protection et promotion de la liberté d'association et de réunion ;
- Objectif spécifique 3 : Protection et promotion des droits des femmes et l'égalité des genres.

Les Conditions d'éligibilité :

- Les entités éligibles sont les organisations de la société civile formellement constituées ;
- La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 30 mois ni excéder 48 mois. Les actions doivent être mises en œuvre au Togo ;

- Les demandeurs chefs de file doivent agir avec un codemandeur et ceux dont le lieu d'établissement n'est pas le Togo doivent agir avec au moins un codemandeur établi au Togo ;
- Les demandeurs doivent inclure des subventions aux tiers comme l'un des principaux moyens de mise en œuvre des activités du projet.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions s'élève à environ 1.574.296 800 FCFA (2,4 millions EUR).

III-3- EVALUATION DE LA FRAGILITE ET LA RESILIENCE DE LA BAD AU TOGO

La Banque Africaine de Développement (BAD) a mené une mission d'évaluation de la fragilité et la résilience au TOGO du 14 au 18 mars 2022. Le FTSCD a été consulté en tant qu'organisation de la société civile dans le cadre de cette mission qui entend mettre en place au Togo, un programme ambitieux, mais réaliste pour redynamiser et intensifier l'action du Groupe de la Banque en matière de lutte contre la fragilité et de renforcement de la résilience.

Il s'agit là de coordonner les activités de développement, de l'aide humanitaire et de la paix. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, la BAD utilisera tous ses moyens pour s'assurer de la réalisation des opérations de grande qualité, adaptés à des contextes nationaux complexes. La consultation a été faite par visioconférence.

III-4- LE FTSCD PREND PART AU LANCEMENT DU PROJET « FAIRE TAIRE LES ARMES » DE L'UNION AFRICAINE AU TOGO PAR LA CNLPAL

Le projet « Faire taire les armes » de l'Union Africaine au Togo a été lancé le 7 septembre 2022 par la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération, la Circulation et le Trafic illicite des Armes Légères et de petit calibre (CNLPAL). Ce projet vise à sensibiliser les populations qui détiennent illégalement des armes, afin que ces dernières les remettent volontairement sans craindre d'être poursuivi par la justice. A défaut de les remettre, il faut les déclarer pour se conformer à la réglementation en vigueur.

La cérémonie de lancement du projet à laquelle le FTSCD a été convié a eu lieu au siège de la (CNLPAL) à Lomé sous les offices du Président de cette institution le Gal Abalo KADANGHA. La rencontre a permis de présenter le contexte, les objectifs et les activités de ce projet phare de l'Union Africaine, qui est jugé indispensable dans la réalisation des aspirations contenues dans son Agenda 2063.

Le lancement s'est déroulé en présence de certaines personnalités, dont le Directeur du Centre Régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) M. Yabouri Anselme, et le Secrétaire Exécutif du Centre Régional sur les Armes légères dans les pays des Grands Lacs (RECSA), Général Badreldin Elamin Abdelgadiy, qui sont les partenaires d'appui de l'initiative.



Participants à la cérémonie

III-5- OPERATION DE DESTRUCTION DE 1507 ARMES LEGERES POUR PRESERVER LA SECURITE ET LA PAIX

La Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération, la Circulation et le Trafic illicite des Armes Légères et de petit calibre a organisé le 4 octobre 2022, au champ de tir d'Agoè-Nyivé, une cérémonie de destruction de 1507 armes, dont la plupart sont de fabrication artisanale. Elles ont été rendues volontairement, par des citoyens togolais ou saisis par les forces de défense et de sécurité du pays.

Plusieurs personnalités au rang desquels le Vice-président et le Secrétaire Permanent de la (CNLPAL) El Hadj Inoussa Bouraïma et Jonas Paka, le Préfet d'Agoè-Nyivé M. Hodabalo Awaté, le Directeur du Centre UNREC M. ANSELME Yabouri.

Le FTSCD a été représenté à cette opération par M. MENSAH K. Mawuna, chargé de communication.



Opération de destruction des armes par diverses personnalités

III-6- ECHANGES AVEC L'AMBASSADEUR DE L'UE SUR LES DEFIS DE LA JUSTICE AU TOGO

L'Ambassadeur de l'UE au Togo, M. Joaquin TASSO a invité le 15 septembre 2022, certaines personnalités pour un déjeuner au cours duquel, la question sur les défis de la justice au Togo a été abordée. Parmi ces invités, on notait la présence des ambassadeurs de France, d'Allemagne, des USA, des représentants du Tribunal de Lomé, de la Cour suprême, de la Cour d'appel, de la HAPLUCIA, de la Cour des comptes et de la CNDH. Du côté de la société civile, il y avait l'Alliance Nationale des Consommateurs pour l'Environnement (ANCE TOGO) représentée par M. EBEH Fabrice et le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) représenté par M. PLE Kerim. La rencontre a été l'occasion d'aborder les questions en lien avec la justice, les droits de l'Homme, l'impunité, les réformes politiques et la lutte contre la corruption.

III-7- PARTICIPATION DU FTSCD A LA VALIDATION NATIONALE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES INFRACTIONS ASSIMILEES

Le 13 octobre 2022, la HAPLUCIA a procédé à l'Hôtel du 2 février à Lomé, à l'atelier national de la validation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Plusieurs personnalités ont pris part à cette rencontre de haut niveau. Parmi celles-ci, les membres du Gouvernement, les responsables des institutions de la République, les préfets, les maires, les autorités administratives et militaires, la chefferie traditionnelle et religieuse, les missions diplomatiques, les organisations internationales, les professionnels des médias et les organisations de la société civile, dont le FTSCD représenté par son directeur exécutif, M. PLE Kerim.

Faut-il le rappeler, la lutte contre la corruption et les infractions assimilées occupe une place très importante dans la bonne gouvernance des politiques publiques du Togo. A cet effet, l'Etat togolais a adopté les dispositions de prévention et de lutte contre la corruption dans son arsenal juridique, son dispositif institutionnel et organisationnel et ses politiques publiques. En cela, l'élaboration d'une stratégie nationale qui vient en son heure après la mise en place de la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) par la loi n°2015-006 du 28 juillet 2015, constitue un exercice de haute portée dans le combat contre le fléau de la corruption au Togo. La formulation de la stratégie nécessite d'abord un état des lieux, une analyse situationnelle et un diagnostic stratégique approfondie du phénomène.

De manière spécifique, le diagnostic décrit la nature et les manifestations, analyse les cadres juridique et institutionnel et les mécanismes de coordination et évalue les mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Les résultats issus du diagnostic ont fait ressortir les principaux défis à relever et les enjeux en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Ils permettront de bâtir les orientations et les leviers de la stratégie nationale.

Le rapport est structuré en six (6) parties :

- (i) description du contexte,
- (ii) la présentation de la méthodologie,
- (iii) la nature, les manifestations et l'ampleur de la corruption au Togo,
- (iv) l'analyse du cadre juridique et institutionnel de la prévention et de la lutte contre la corruption,
- (v) l'analyse situationnelle de la prévention et de la lutte contre la corruption, (vi) le diagnostic stratégique (SWOT),
- (vi) les principaux défis à relever, les enjeux et les orientations.



■ Photo de famille des personnalités à l'atelier national de validation

III-8- ATELIER DE PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES ACTIVITES DU PROJET BONNE GOUVERNANCE FINANCIERE DE LA GIZ

Sur invitation de la GIZ, le FTSCD a pris part les 15 et 16 décembre 2022 à l'atelier de Planification Opérationnelle des Activités du Projet Bonne Gouvernance Financière qui couvre trois (3) domaines d'intervention à savoir :

- Le suivi des processus de pilotage des réformes du gouvernement (notamment celles des finances publiques) avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ;
- Le renforcement des capacités de l'Unité de politique fiscale et de l'Office Togolais des Recettes (OTR) afin d'améliorer la mobilisation des recettes propres de l'état et gérer les risques dans le système fiscal et
- Le renforcement des organes de contrôle des finances publiques afin de lutter contre la corruption et améliorer la transparence dans la gestion des ressources financières de l'Etat.

La rencontre a eu lieu à l'Hôtel Sancta Maria de Lomé et a permis aux participants d'élaborer conjointement avec les conseillers techniques du projet, un plan opérationnel des activités. L'activité s'est déroulée sous forme d'un atelier participatif qui a admis la collecte et l'analyse des informations nécessaires à la planification opérationnelle des activités du projet. Cette planification a été basée sur une approche interactive et participative. Une présentation introductory du GFG qui a ressorti le contexte et le cadre logique a été faite. Elle a été suivie d'échanges entre le consultant et les participants. Des travaux de groupe ont été ensuite réalisés pour définir les activités.

D'une manière spécifique, la tenue de l'atelier a permis :

- L'analyse des enjeux et défis liés au contexte de la mise en œuvre du projet,
- L'effectivité d'une compréhension commune par tous les partenaires du projet de ses objectifs,
- L'élaboration d'un Plan d'Action Opérationnel (PAO) du projet,
- La convenance d'une approche adaptée et réaliste pour la mise en œuvre des activités planifiées



CHAPITRE IV : COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

IV-1- PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ATELIER DE PLAIDOYER DE HAUT NIVEAU A LA COMMISSION DE L'UE

Dans le cadre des activités de lobbying, le FTSCD a transmis à la Commission de l'UE le 27 janvier 2022, le rapport de l'atelier de plaidoyer de haut niveau organisé le 19 novembre 2021 à Lomé au Centre d'Etudes Spirituelles et d'Apostolat pour les Laïcs (CESAL). Cette rencontre eu pour but de solliciter l'adhésion de tous pour le plaidoyer en vue de susciter auprès des autorités et pouvoirs publics, plus d'engagement et d'actions dans la lutte contre la corruption et l'impunité au Togo. Plusieurs recommandations ont été faites aux termes des travaux de l'atelier.

IV-2- TRANSMISSION DU PLAN D'ACTIONS DU FTSCD (2022-2024) A LA REPRESENTATION DE LA BAD AU TOGO

Afin de mettre à la disposition des acteurs et des partenaires les informations sur ses activités, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement a transmis le 23 février 2022 son Plan d'Actions (2022-2024) à la Représentation de la BAD au Togo.

Outre l'introduction qui décrit le contexte, la méthodologie et le plan du document, le Plan d'Actions (PA) est structuré en 4 axes :

- *Axe 1 : Vie Associative-Renforcement de la gouvernance et du fonctionnement du FTSCD ;*
- *Axe 2 : Communication - Développement institutionnel-Coopération ;*
- *Axe 3 : Promotion de la démocratie et consolidation de la paix ;*
- *Axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption.*

IV-3- TRANSMISSION DU RESUME DES ACTIVITES DU FTSCD A LA REPRESENTATION DE LA BAD AU TOGO

En vue d'informer les acteurs intervenant dans la promotion de la gouvernance et les partenaires au développement sur les activités qu'il mène périodiquement, le FTSCD a transmis le 4 mars 2022, un rapport étape de ses récentes activités à la Représentation de la BAD au Togo.

Ce rapport prend en compte les activités menées en lien avec ses domaines d'intervention. La Direction Exécutive a saisi également cette occasion pour faire parvenir à cette institution, le rapport de l'atelier de plaidoyer pour le portage politique de haut niveau dans la lutte contre l'impunité et la corruption au Togo.

IV-4- PRISE DE CONTACT AVEC LES RESPONSABLES DU PROGRAMME BONNE GOUVERNANCE ET DECENTRALISATION IV (PRODEG IV)

À la demande du Coordonnateur Thématique Participation Citoyenne M. Bertrand Cousin du Programme Bonne Gouvernance et Décentralisation IV (ProDeG IV) de la GIZ des responsables du FTSCD ont été convié à une réunion d'information le 15 avril 2022 au siège de la GIZ. Les discussions ont porté sur les objectifs du ProDeG IV qui contribueront à la mise en œuvre de la réforme 5 de la feuille de route gouvernementale « Togo 2020-2025 » intitulée Décentralisation et déconcentration de l'Etat.

Ainsi, les appuis planifiés vont s'articuler autour des trois (3) domaines suivants :

- a) *La planification du développement et des investissements locaux, la gestion numérisée des finances locales et la gestion des recettes communales,*
- b) *Le renforcement des capacités des collectivités territoriales à jouer leur rôle d'acteurs du développement local et de gestionnaire du développement des territoires,*
- c) *Le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation et de la déconcentration pour une bonne gouvernance locale.*

L'approche adoptée dans la mise en œuvre de ce programme consistera à répondre aux besoins de renforcement des capacités des principaux acteurs en charge de la mise en œuvre de la décentralisation.

IV-5- ECHANGE AVEC LA GIZ SUR LE PLAN D'ACTIONS (2022-2024) DU FTSCD DANS LE CADRE DU PROJET BONNE GOUVERNANCE FINANCIERE (GFG)

Le FTSCD a transmis son Plan d'Actions (2022-2024) à représentation de la GIZ Togo et à sa demande, une réunion d'échanges a eu lieu le 12 avril 2022 au siège de ladite institution afin que les responsables du FTSCD présentent le contenu des différents axes de leur Plan d'Actions. Cette démarche a suscité un intérêt auprès de la représentation. Celle-ci a promis mettre à la disposition du FTSCD, les informations nécessaires sur le projet Bonne Gouvernance Financière (GFG), afin de lui permettre de prendre part aux activités dudit Projet.

IV-6- RENCONTRE AVEC LA CHARGEÉE DE PROGRAMMES DE LA DÉLEGATION DE L'UNION EUROPÉENNE AUPRES DU TOGO

Faisant suites aux courriers présentant les projets et le Plan d'Actions du FTSCD, une délégation du Forum conduite par son Directeur Exécutif a rencontré le 3 mai 2022 Mme Anne-Charlotte SALLMANN. La rencontre a permis d'échanger sur les projets et le Plan d'Actions du FTSCD (2022-2024). Ayant trouvé pertinente la démarche du FTSCD dont les activités sont à encourager, la Chargée des Projets a marqué la disponibilité de la Délégation à associer le FTSCD en cas d'appel à projets pour d'éventuels appuis aux OSC. Elle a conseillé les représentants du Forum de consulter régulièrement le site web de la Délégation afin d'être informé sur les programmes et projets de l'UE au Togo.

IV-7- PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTIONS (2022-2024) AU PNUD

Le 14 juin 2022, une délégation du FTSCD conduite par son Directeur Exécutif a été reçu par des responsables du PNUD dont : Le Représentant Résident Adjoint M. Mactar FALL, le spécialiste en financement du développement M. El Allassane BAGUIA et la Team Leader Gouvernance démocratique et institutionnelle Mme Epiphanie Meteteiton HOUMEY. Il était question à l'ordre du jour d'échanger sur le Plan d'Actions (2022-2024) du FTSCD. Ayant apprécié la démarche du FTSCD, les responsables du PNUD ont trouvé le contenu du Plan d'Actions pertinent avec les actions déclinées dans les axes 1-4.

Pour faciliter l'interprétation du document, ils ont souhaité qu'il soit complété par les groupes cibles et faire apparaître davantage dans la présentation du FTSCD, l'expertise du FTSCD en lien avec ses domaines d'intervention.

Réagissant aux sollicitations du FTSCD dans le cadre de leur demande d'appui financier aux projets, les responsables du PNUD ont laissé entendre que leur requête sera étudiée par les services concernés pour permettre une prise de décision au niveau de la représentation.

IV-8-REUNIONS ET ECHANGES AVEC LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

A- Présentation du Plan d'Actions 2022-2024 à la BAD (réunion zoom du 2 mars 2022)

Une réunion zoom a été organisée entre des représentants du bureau pays de la BAD avec ceux du FTSCD. L'objectif de la rencontre est d'apporter plus d'éclaircissement sur les ambitions contenues dans le Plan d'Actions (2022-2024) du Forum. Les représentants de la BAD ont posé des questions pour mieux comprendre certains aspects des activités de l'organisation et de son fonctionnement. La réunion s'est déroulée sous la coordination de Mme DJOSSOU ABLA Dodzi Désirée, assistante du Responsable Pays de la BAD.

B- Consultation virtuelle de la BAD pour l'évaluation de la fragilité et la résilience du Togo pendant la période du 14 au 18 mars 2022 (réunion zoom du 18 mars 2022)

Le FTSCD en tant qu'organisation de la société civile a été invité par la BAD pour prendre part à la réalisation d'une consultation virtuelle pour l'évaluation de la fragilité et la résilience du Togo pendant la période du 14 au 18 mars 2022. C'est au cours d'une réunion zoom que des représentants de la BAD ont échangé avec ceux du FTSCD le 18 mars 2022 de 10H à 11H sur la consultation en question. Les représentants du FTSCD étaient MM PLE Kerim (Directeur Exécutif) et ATAKPA Isidore (Chargé des programmes).

Cette réunion a pour objectif, d'évaluer les risques de fragilité, les capacités de résilience et les opportunités de transformation dans le pays. A cette fin, l'étude se propose d'identifier les moteurs politiques, sécuritaires, institutionnels, économiques, sociaux, environnementaux et externes de la fragilité, de déterminer les capacités des systèmes étatiques à les atténuer et à s'adapter aux chocs ainsi que les points d'entrée de la résilience et de la transformation.

Elle repose sur le triple objectif qui est :

- (i) Etablir un référentiel de connaissances des informations disponibles concernant les défis politiques, sécuritaires, institutionnels, économiques, sociaux et environnementaux du pays ;
- (ii) Fournir une évaluation initiale des facteurs de fragilité ainsi que des sources de résilience à la fragilité et aux conflits, (iii) Proposer un cadre pour un engagement continu sur les questions de fragilité, de résilience et de transformation dans le pays et la région.

Les conclusions de l'évaluation aideront à éclairer le positionnement stratégique de la Banque et sa contribution au plaidoyer des partenaires et au dialogue politique avec les autorités nationales.



■ Les responsables du FTSCD au cours de la réunion virtuelle

C- Mission d'évaluation de la capacité de résilience du Togo à la fragilité, aux conflits et aux vulnérabilités de la BAD du 25 au 29 avril 2022 (réunion zoom 25 avril 2022)

Par courrier en date du 19 avril 2022, le FTSCD a été invité par la Banque Africaine de Développement à prendre part à une mission d'évaluation de la capacité de résilience du Togo à la fragilité, aux conflits et aux vulnérabilités du 25 au 29 avril 2022.

La mission a été conduite par le spécialiste en Chef de la Fragilité et la Résilience, le spécialiste supérieur de la Fragilité et la Résilience, et un Consultant. Ces experts ont été appuyés par le Bureau de la Banque au Togo. C'est lors de la réunion zoom du 25 avril 2022, que les représentants du FTSCD ont échangé avec le consultant sur ses points de vue par rapport à l'évaluation.

Les représentants du FTSCD étaient messieurs PLE Kerim (Directeur Exécutif) et MENSAH K. Mawuna (Chargé de communication).

La mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du programme d'appui aux pays en transition et de la mise en œuvre de la Stratégie de la Banque visant à remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique récemment approuvée. Cette évaluation sera coordonnée par le Bureau National de la Banque au Togo et le Bureau de Coordination des Etats en Transition à Abidjan. Elle permettra de peaufiner les informations collectées lors des récentes consultations virtuelles, mais aussi de collecter de nouvelles informations sur la base des études et évaluations existantes, afin de proposer un diagnostic rigoureux de l'état actuel de la capacité de résilience du pays, pour contribuer à renforcer le dialogue des politiques avec le Gouvernement du Togo et les autres partenaires au développement.

D- Echanges sur les activités du FTSCD par visioconférence avec le Bureau pays de la BAD (réunion zoom du 16 décembre 2022)

Donnant suite à une demande de rendez-vous du Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) en date du 24 novembre 2022, la Banque Africaine de Développement (BAD) a organisé une réunion zoom le 16 décembre 2022 en vue d'écouter les responsables du FTSCD sur leur requête adressée au représentant pays.

Les participants du côté de la BAD étaient : Mme Désirée DJOSSOU, assistante du représentant Pays, Mme ANDREE Désirée du Siège de la BAD et M. ABDOULAYE Tandina, chargé de questions de gouvernance à la BAD Togo.

Les participants du côté du FTSCD étaient : M. PLE Kerim Directeur Exécutif et M. MENSAH K. Mawuna Chargé de Communication

A l'ouverture de la réunion, Mme ANDREE Désirée a donné la parole au Directeur exécutif afin que celui-ci leur présente le motif de la demande de rendez-vous à l'endroit du Représentant Résident. Après avoir remercié les représentants de la BAD pour leur disponibilité, M. PLE Kerim leur a fait comprendre que le FTSCD a cherché à rencontrer le responsable pays de la BAD sur les points suivants :

1- Le rappel des différents échanges en vue de l'organisation de la Journée Porte Ouverte (JPO) sur les programmes et projets de la BAD au Togo à l'endroit des organisations de la société civile et des médias,

2- La sollicitation du FTSCD à l'endroit de la BAD pour sa prise en compte dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé (PAGDSP),

3- La sollicitation de l'appui de la BAD pour la campagne de plaidoyer du FTSCD à l'endroit des pouvoirs publics et structures étatiques en vue de l'adoption de l'avant - projet de loi portant code d'éthique et de déontologie de l'administration et des services publics au Togo.

Sur le premier point concernant la JPO, Mme ANDREE a rassuré le FTSCD que les réflexions vont se poursuivre pour son organisation dans un proche futur. Elle a expliqué que c'est pour des raisons de calendriers liées à certains engagements que les discussions sur ce projet n'avaient pas évoluées.

Pour la sollicitation de la BAD par le FTSCD dans le cadre du PAGDSP M. ABDOULAYE a fait ressortir le rôle important que peuvent jouer les organisations de la société civile dans les différents projets de la BAD. Se référant à la requête du FTSCD, il a dit qu'il existe différents canaux d'entrée, mais des discussions préalables doivent être menées avec le TASK MANAGER afin de déterminer exactement la faisabilité.

En ce qui concerne le plaidoyer sur l'adoption du Code d'éthique et de déontologie, les représentants de la BAD à la réunion zoom ont fait comprendre aux représentants du FTSCD que la Banque s'aligne avant tout sur les priorités des pays en termes de constructions d'infrastructures et de projets au profit des populations. Les appuis se font dans ce sens sous la supervision des gouvernements. Cependant la démarche du FTSCD pourra être étudiée au niveau de la représentation pays pour voir l'opportunité d'une telle activité.

Tout en remerciant les représentants de la BAD pour leur disponibilité, M. PLE a adressé sa reconnaissance au représentant pays pour les différents programmes et actions de l'institution au Togo. Le FTSCD est sensible aux nombreux engagements de la BAD qui a un fort impact sur les populations togolaises, notamment dans les secteurs comme : la santé, l'éducation, l'agriculture, l'économie, l'eau, l'énergie, les routes, etc.

Avant de clôturer la réunion, Mme ANDREE a souhaité que le FTSCD fasse un large éventail d'identification des OSC au Togo, notamment les grandes faîtières, les organisations de femmes, de jeunes, etc.

Débutée à 10h05, la réunion zoom entre la BAD et le FTSCD de ce jour a pris fin à 10h55 sur une note de satisfaction des participants.



■ Echanges et discussion lors de la réunion zoom avec la BAD

E- Participation du FTSCD au Pré-lancement de la plateforme interactive CSE de la BAD (réunion zoom du 22/12/2022)

Dans le souci d'améliorer la communication, le renforcement des capacités et le partage des connaissances sur l'Engagement de la Société Civile (ECS), une plateforme interactive en ligne a été développée par la Banque Africaine de Développement en réponse aux commentaires de la société civile et des chefs de projet de la Banque aux niveaux institutionnel, régional et au niveau des pays membres régionaux. Le développement de la plateforme est également en réponse aux conclusions de l'évaluation de l'ECS à la Banque par le Département Indépendant d'Evaluation (IDEV) en 2020.

Dans cette perspective, la BAD a invité le FTSCD comme d'autres organisations de la société civile de plusieurs pays d'Afrique à prendre part au Pré-lancement de la plateforme interactive CSE de la BAD le 22 décembre 2022 lors d'une réunion zoom.

Les travaux se sont déroulés de façon suivante :

- Ouverture de la réunion par M. Luther Yameogo, CSE Partnerships Officer,
- Présentation de la plateforme interactive pour un engagement avec la société civile par

- Edward Mzeka Nsobe, CSE Capacity Building Officer et
- Présentation du contenu et la configuration par Jonathan Baleguel, Solutions Development Officer.

Toutes les différentes communications au menu de la rencontre ont fait l'objet d'échanges et débats entre les participants.

Pour rappel, une plateforme a été mise en ligne en octobre 2021, lors du Forum des OSC en vue de servir de hub unique à travers une communication bidirectionnelle avec la société civile. Elle servira également de répertoire des connaissances de la Banque et constituerait la mémoire institutionnelle sur l'ESC. Avant son opérationnalisation effective, courant premier trimestre de 2023, la plateforme a subi des tests pour avoir l'approbation des parties prenantes.

Cette réunion a connu la participation, MM TAKPA Koolaba, chef des Programmes et MENSAH K. Mawuna, chargé de communication représentant le FTSCD.

Débutée aux environs de 11h, la réunion zoom a pris fin à 12h15 par le mot de clôture de Mme Martha Njeri Kinyoho de la BAD.



Participants (6)

PK	PLE Karim (FTSCD)	
AD	ABLA DODZI DJ....(Hôte)	
GT	GUEZODJE THE....	
DA	DJENDA Aristide...	
IA	Irénée Adjinkoko	
T(Takpa (FTSCD)	

Participation à la réunion zoom du préancement de la plateforme interactive de la société civile de la BAD

DJENDA Aristide...	PLE Karim (FTSCD)
DJENDA Aristide...	PLE Karim (FTSCD)
ABLA DODZI DE....	Irénée Adjinkoko
ABLA DODZI DE....	Irénée Adjinkoko
GUEZODJE THE....	Takpa (FTSCD)
GUEZODJE THE....	Takpa (FTSCD)

ANDREE DORIS	PLE Karim (FTSCD)	KORIKO Moubar...
ANDREE DORIS	PLE Karim (FTSCD)	KORIKO Moubar...

ABLA DODZI DE....	Takpa (FTSCD)
ABLA DODZI DE....	Takpa (FTSCD)

CONCLUSION

Le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) a pu réaliser toutes ces actions grâce à l'engagement, au sacrifice et à la contribution de tous.

Il faut toutefois noter que toutes les activités prévues n'ont pu être réalisées à cause de la faible mobilisation ou par manque de ressources financières, astreignant l'élan du réseau, malgré la bonne volonté des membres du Forum.

La crise sanitaire de la COVID 19 a été également un facteur de fragilisation dans la mise en œuvre du plan d'actions.

Malgré tout, le FTSCD se réjouit d'avoir été résilient, au regard des moyens limités dont il dispose.

Le FTSCD se fixe comme objectif à long terme, de pouvoir disposer des représentations ou des bureaux dans toutes les régions et préfectures du pays, de professionnaliser sa gestion et d'équiper le siège en matériel informatique, en ressources humaines et en matériel roulant.

Le Forum devra procéder dans une prochaine étape, au renforcement des capacités des membres et nouer des partenariats à l'international. La mobilisation des ressources doit être une priorité dans le plan d'actions afin de relever les nombreux défis auxquels le FTSCD est confronté.



RAPPORT D'ACTIVITES **ANNEE 2022**

Forum Togolais de la Société Civile
pour le Développement (FTSCD)
Tel : +228 90 19 51 10
+228 91 25 57 74 / +228 91 52 66 67
E-mail : ftscd24@yahoo.fr